

GUIDE D'ACCESSIBILITÉ

VERSION 1 - 2024



S-PASS
THÉÂTRES SPECTACLES ÉVÉNEMENTS

SOMMAIRE

01 LES PICTOGRAMMES P4

02 ACHETER VOTRE BILLET P5

03 POURQUOI SE SIGNALER P6

04 PLAN DE SALLE MILLESIMUM P7

05 LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLACEMENT P8

06 PERSONNES À STATION DEBOUT PÉNIBLE P10

07 VENIR AU MILLESIMUM P12

08 BIENVENUE AU MILLESIMUM P13



Tout citoyen peut se trouver dans une situation de handicap à un moment de sa vie. Qu'elle soit temporaire ou non, causée par une déficience physique, sensorielle, mentale ou psychique, la personne doit pouvoir participer pleinement à la vie en société et bénéficier des mêmes droits et des mêmes chances que tous les citoyens.

L'accessibilité de tous au territoire et à l'ensemble de ses activités est une action constante des politiques menées par la Communauté d'agglomération Épernay Pays de Champagne.



Le Millesium, géré en Délégation de Service Public par le groupe S-PASS TSE, illustre bien les moyens qui peuvent être mis en œuvre, pour favoriser une accessibilité de qualité à la culture : dépasser la stricte application réglementaire, au profit de solutions complémentaires et adaptées à la diversité des besoins en matière d'accueil et d'information.

01/ LES PICTOGRAMMES



PERSONNES EN FAUTEUIL ROULANT



DÉFICIENTS MENTAUX



MALVOYANTS



MALENTENDANT
(BOUCLE MAGNÉTIQUE)



AVEUGLES



SOURDS



FEMMES ENCEINTES



PERSONNES ÂGÉES



PERSONNES FATIGABLES
(STATION DEBOUT)



“

Près de 850 000 personnes en France sont en situation de handicap moteur soit environ 1,5% de la population adulte (INSEE). Parmi elles, environ 45% se déplacent en fauteuil roulant.

”

02/ ACHETER VOTRE BILLET

La programmation du Millesium est mise à jour au gré des spectacles et manifestations. En cliquant sur la fiche de la manifestation une page s'ouvre et donne toutes les informations utiles (dates, horaires de début de spectacles, synopsis, liens vers différentes billetteries en ligne etc.).



Pour les personnes en fauteuil, il est nécessaire de se mettre en relation avec le producteur ou l'organisateur (dans la fiche événement) en charge de vendre les billets correspondants aux emplacements pouvant accueillir un fauteuil.



Les personnes souffrant d'autres handicaps permanents ou temporaires, ne nécessitant pas un placement techniquement adapté, sont invitées à contacter leurs points de vente habituels pour réserver leur place. À l'arrivée et dans la mesure du possible, les personnels d'accueil les placeront en fonction des disponibilités.

03/ POURQUOI SE SIGNALER

Pour être certain de bénéficier d'un emplacement dédié.

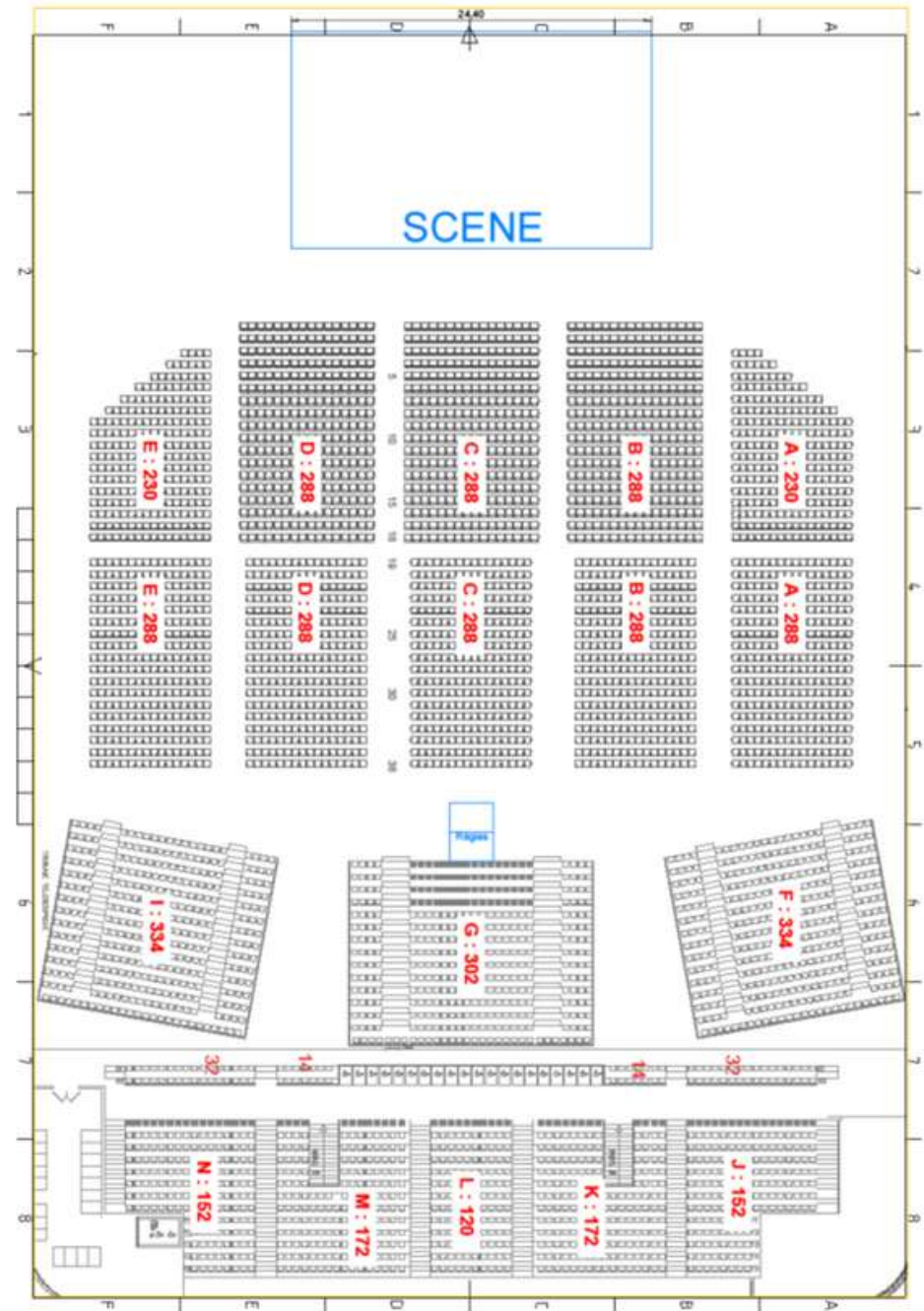


Le Millesium est accessible aux personnes à mobilité réduite en fauteuil. La salle dispose de 20 places PMR et d'autant de places accompagnateur (1 accompagnateur par PMR). Les PMR sont prises en charge par le personnel d'accueil ou d'assistance aux personnes à l'entrée de la salle et dirigées vers leurs places.



Il n'est autorisé qu'un seul accompagnateur dans l'espace réservé aux personnes à mobilité réduite, où une place à proximité lui est réservée.

04/ PLAN DE SALLE MILLESIMUM



05/ LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLACEMENT

PLACEMENT NUMEROTÉ ASSIS

Le public est assuré de pouvoir assister assis au spectacle/concert. Toute la zone est accessible au public, gradin comme parterre (équipé de sièges).

Cette configuration est généralement destinée aux one-man shows, certaines formes de variété, de spectacles de danse et de théâtre.

PLACEMENT LIBRE ASSIS

Les places ne sont pas réservées, le public s'assoit en gradin et parterre (équipé de sièges) au fur et à mesure de son arrivée.

Cette configuration est généralement destinée à certains concerts ou à des one-man-shows.

PLACEMENT LIBRE ASSIS / DEBOUT

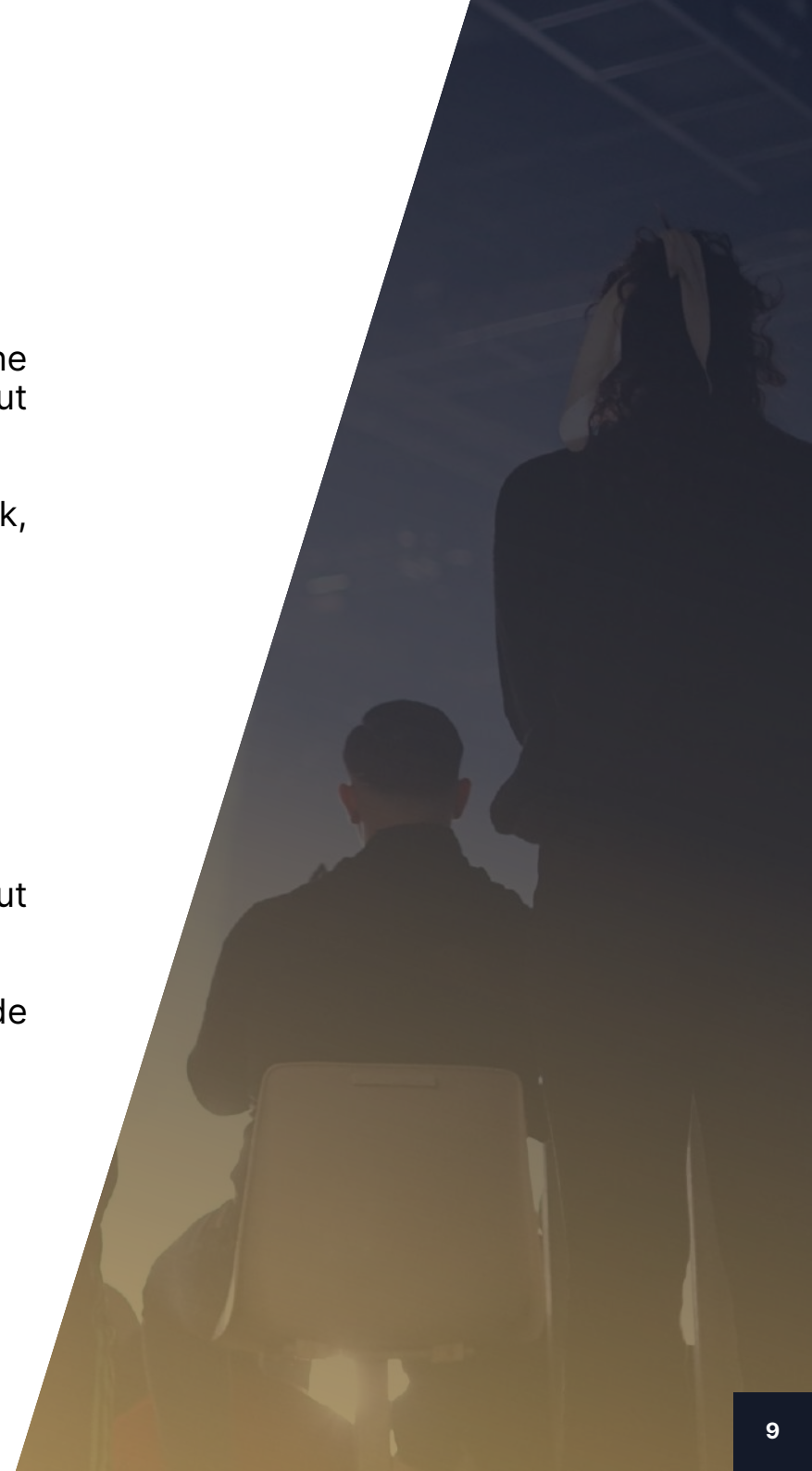
Seuls les gradins restent équipés de sièges, les places assises ne sont pas garanties : selon l'heure d'arrivée, seules des places debout pourraient être proposées.

Cette configuration est généralement destinée aux concerts de rock, rap, électro et aux formes de variétés plus "dansantes".

PLACEMENT MIXTE NUMEROTÉ EN GRADIN ET LIBRE EN FOSSE

Les places en gradins sont réservées, les autres places sont debout dans la fosse.

Cette configuration est généralement destinée à certaines formes de variété.



06/ PERSONNES À STATION DEBOUT PÉNIBLE

Pour les personnes souffrant d'un handicap dit « à station debout pénible » (personnes à mobilité réduite en raison d'un handicap permanent ou temporaire dont blessures, fractures, femmes enceintes, personnes âgées) la question de la disponibilité de places assises se pose sur les spectacles en placement libre et mixte.

EN « PLACEMENT LIBRE TOUT ASSIS »

Le Millesium met à disposition autant de places assises que de billets vendus. Chaque spectateur est donc certain de disposer d'une place assise.

EN « PLACEMENT MIXTE ASSIS / DEBOUT »

Toutes les places en fosse sont debout, l'accès à une place assise (en gradins) n'est pas garanti.

Une personne qui aurait acheté un billet en fosse et dont la station debout serait rendue pénible par un évènement survenu après l'achat de son billet (entorse, fracture, grossesse, etc.) n'a aucune garantie de pouvoir bénéficier d'une place assise. Naturellement, si des sièges restent inoccupés en gradins, les équipes du Millesium feront le maximum pour permettre aux personnes à station debout pénible d'en bénéficier. Cette probabilité est quasiment nulle lorsque le spectacle affiche complet.

06/ PERSONNES À STATION DEBOUT PÉNIBLE

IMPORTANT

Les dispositions présentées ici visent à rendre plus agréable et plus sûr l'accès des personnes en situation de handicap et des femmes enceintes.

Il ne s'agit donc pas d'un privilège mais d'une adaptation de nos modalités d'accueil à leurs besoins spécifiques.

Pour les personnes dont le handicap ou l'état de grossesse ne serait pas manifeste, notre service de sécurité sollicitera la présentation d'une carte d'invalidité ou d'un certificat médical. Les spectateurs et spectatrices ne pouvant produire ce document seront invités à emprunter les accès « grand public » et à respecter leur placement initial.

06/ VENIR AU MILLESIMUM



EN VOITURE / TAXI

Le Millesium est indiqué par des panneaux de signalisation routière dès l'entrée dans l'agglomération d'Epernay.



PARKINGS

Le Millesium dispose de nombreuses places de parking dont 20 emplacements PMR sur un parking indiqué comme tel et situé à proximité immédiate de l'entrée de la salle.

07/ BIENVENUE AU MILLESIUM

UNE ENTRÉE DÉDIÉE

L'accueil est effectué par un agent de sécurité. Conformément aux règles du protocole Vigipirate, et afin de garantir la sécurité de tous, il pourra demander à chacun d'ouvrir son sac, et procéder à une palpation (passer la main le long des vêtements afin de détecter la présence éventuelle d'armes ou d'objets dangereux). Il vérifiera également que le spectateur n'est pas porteur de matériel de captation (audio, vidéo, appareil photo professionnel).

Quand un handicap n'est pas visible ou manifeste, l'agent de sécurité pourra solliciter la présentation d'une carte d'invalidité ou d'un certificat médical. Cette demande de renseignements, que l'agent doit opérer avec toute la discrétion requise compte tenu de la nature confidentielle et personnelle des informations qu'il reçoit, vise uniquement à réserver cet accès aux personnes véritablement concernées.

Nous recommandons aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap de ne pas hésiter à faire appel, dès leur arrivée, au personnel de secourisme et assistance aux personnes, présent sur chacun des spectacles au Millesium, qui les aidera à gagner leur place. Ce personnel se trouve dans le hall d'accueil.



Les agents de sécurité, de contrôle et de secourisme - assistance aux personnes, sont présents sur site au minimum 1h30 avant le début du spectacle.

LES ACCOMPAGNATEURS

L'entrée dédiée aux personnes à mobilité réduite est limitée à un accompagnateur par personne en situation de handicap.

Les chiens-guides d'aveugles ou d'assistance accompagnant les personnes titulaires de la carte d'invalidité sont les bienvenus au Millesium. Il conviendra toutefois d'en informer la salle en amont afin de faciliter leur accueil. Aucun autre animal n'est admis sur site.



Des bouchons d'oreille ainsi que des casques pour enfants sont disponibles gratuitement au bar du Millesium sur simple demande.

À QUELLE HEURE Y ACCÉDER ?

L'ouverture des portes a lieu 1h à 1h30 avant le début de chaque manifestation ou spectacle. Cette décision relève uniquement de l'organisateur de la manifestation.

Lorsque les conditions météorologiques sont pénibles (pluie, froid, forte chaleur), l'accès du public dans le hall d'accueil est anticipé autant que possible, en attendant l'autorisation d'ouvrir les portes de la salle de spectacle.

L'accès par l'entrée dédiée aux personnes à mobilité réduite peut être prioritaire par rapport à l'entrée du reste du public.

LES ESPACES



Le hall d'accueil du Millesium a une surface de 300 m². Le Millesium est équipé de 6 blocs sanitaires dont chacun dispose d'un espace aux normes, réservé aux personnes à mobilité réduite.



Les bars et la billetterie sont équipés de banques à moins de 80 cm du sol.



Les escaliers menant à la mezzanine sont conçus en béton. Les mains courantes sont prolongées sur l'ensemble des rampes d'escalier.



LES ESPACES



Un ascenseur mène à la mezzanine où sont situés une partie des emplacements réservés aux personnes en fauteuil roulant. Cet ascenseur dispose de commandes avec inscriptions en braille et est relié à l'ascensoriste. Le personnel de secours accompagne la personne déficiente à sa place.



Le sol de la salle est recouvert de béton lissé. Lors du « noir salle » les blocs autonomes d'éclairage de sécurité (BAES) restent fonctionnels. En cas d'évacuation, ces BAES sont allumés et bénéficient d'une heure d'autonomie.





EN CAS D'ÉVACUATION

Le système d'alarme préviendra le public par l'intermédiaire d'un message préenregistré de la nécessité de quitter l'établissement. Les personnes malentendantes prendront connaissance de la situation par l'arrêt du spectacle et l'allumage de l'éclairage de sécurité.

Les personnes en fauteuil seront prises en charge soit par le personnel médical soit par l'agent de sécurité incendie présent au premier et deuxième niveau et guidées vers le point de rassemblement adapté. Une zone refuge est aménagée spécifiquement au niveau de la mezzanine. Cet espace d'attente sécurisé à l'abri des fumées, des flammes et du rayonnement thermique est conçu pour protéger les personnes en situation de handicap dans l'attente d'une évacuation par les secours ou une aide extérieure, en cas d'incendie.

En cas de sinistre, même grave, le temps d'évacuation est très court. Les cheminements, les issues et les équipes sont parfaitement dimensionnés et adaptés pour répondre aux exigences et aux contraintes d'évacuation de l'ensemble des publics présents dans l'établissement.



REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ

Toutes les certifications du registre d'accessibilité sont consultables au PC Sécurité du Millesium, selon l'arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité pour tous les établissements recevant du public, toute catégorie confondue.



Le Millesium Epernay Agglomération Champagne

SNC LE MILLESIMUM II

Avenue du Général Margueritte 51200 Epernay

03 26 56 95 00

info@lemillesium.com

Gwenaëlle Oneda - Directrice

goneda@lemillesium.com

06 48 17 05 51

